



# *inform* **contact**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

№ 84

Avril – Juin 2014

### ***La délégation de la CGS participe au 3e Congrès de la CSI***

La délégation de la Confédération générale des syndicats, dirigée par Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a pris part au 3e Congrès de la Confédération syndicale internationale, tenu à Berlin du 18 au 23 mai 2014. La CGS a adressé au Congrès un message de salutation, dont voici la traduction:

### ***La CGS salue les participants au 3e Congrès mondial de la CSI***

“Chers camarades!

La Confédération générale des syndicats, qui représente au total près de 50 millions de travailleurs, salue fraternellement les délégués, tous les participants au 3e Congrès mondial de la Confédération syndicale internationale.

Le présent Congrès de la CSI se passe au moment tourmenté et

important du développement mondial, qui exige que les syndicats mènent des actions résolues. La crise économique globale est suivie de la crise sociale générale. Dans le monde entier, des centaines de millions de travailleurs, surtout des jeunes, se sont trouvés expulsés des entreprises et des établissements. Un grand nombre des gens qui travaillent traînent dans la misère ou se débrouillent à peine. L'inégalité sociale prend de l'ampleur.

La dévalorisation des salaires, des pensions de retraite et des indemnités continue en coup de vent. Les problèmes aigus des femmes travailleuses, des jeunes et des travailleurs immigrés ne sont pas toujours résolus. Le gouffre entre les riches et les pauvres, entre les pays développés et en voie de développement devient de plus en plus profond, ce qui met un obstacle à l'éradication de la pauvreté, prônée par l'ONU. Le modèle néolibéral du développement a échoué, a démontré sa totale déficience.

Dans cette situation, une vraie guerre est déclarée aux droits de travail et sociaux des travailleurs, et met en péril leurs précédentes conquêtes. Sous la pression du capital transnational, les gouvernements et les employeurs n'abandonnent pas les tentatives de pallier les conséquences de la crise par la violation flagrante des droits fondamentaux des travailleurs et de sauvegarder le pouvoir incontrôlable des grandes compagnies multinationales, des oligarques et des banques.

Dans ces conditions, le rôle des syndicats doit s'accroître. Nous saluons le fait que les organisateurs du Congrès ont porté à son ordre du jour un large éventail des questions liées au renforcement du mouvement syndical, de son rôle en tant que grand défenseur des intérêts des travailleurs et d'une force importante de la société civile. Nous sommes sûrs que les décisions du Congrès vont apporter aux syndicats du monde de nouveaux instruments et méthodes de lutte pour les intérêts de leurs membres dans les conditions de la stagnation économique profonde.

Les organisations membres de la CGS, conjointement avec la CSI et d'autres syndicats du monde, sont persuadées que le monde de l'après-crise a besoin d'un nouveau modèle de développement économique qui prendra en compte les intérêts de tous ses participants, de la nécessité de protéger la nature et l'environnement. Nous sommes solidaires avec l'intention de la CSI de changer le caractère de la globalisa-

tion et d'établir un contrôle efficace sur l'activité des organisations financières mondiales.

La CGS soutient l'idée, exprimée dans les documents du Congrès, que le développement mondial doit tendre à construire une société qui respecte le dignité des travailleurs, qui a comme fondement les principes du travail décent et de la justice sociale, le respect des normes internationales du travail et des droits de l'homme, le service de qualité pour tous dans le monde.

Nous sommes aussi d'accord que dans ce nouveau processus, la prise des décisions dans le domaine du travail doit appartenir à l'OIT. Nous en avons parlé lors de la conférence internationale "Pour le travail décent et la justice sociale", organisée par la CGS et ses organisations membres le 10 avril 2014 à Moscou. La conférence a appelé les partenaires sociaux de notre région à élaborer une politique socio-économique, basée sur les principes du travail décent et de la justice.

Les événements de ce dernier temps ont confirmé encore une fois que les travailleurs et leurs organisations syndicales doivent serrer leurs rangs au niveau national, professionnel et mondial. Nous sommes sûrs que le Congrès pourra élaborer une ligne stratégique d'actions pour le mouvement syndical et que la CSI sera à l'avant-garde de la lutte pour les idéaux du travail décent et de la justice sociale, pour le renforcement du dialogue social, pour les intérêts des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Dans ces actions, la CSI peut toujours compter sur le soutien et la solidarité de la CGS et de ses organisations membres.

Nous souhaitons plein succès au Congrès!”.

### ***La CGS organise une conférence internationale pour le travail décent***

La Confédération générale des syndicats a organisé le 10 avril 2014 à Moscou une conférence internationale “Pour le travail décent et la justice sociale”. Plus de 100 délégués, représentant les organisations membres de la CGS, les organes internationaux et interétatiques, des savants et des spécialistes y ont pris part.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a présenté le rapport “Le travail décent et la justice sociale – les conditions les plus importantes du développement socio-économique”. Scherbakov a souligné que la création de nouveaux emplois de qualité, la politique active sur le marché du travail, la baisse du chômage, surtout parmi les jeunes, la garantie du premier emploi étaient des facteurs importants pour garantir aux citoyens un travail décent. Le rapporteur a aussi souligné l'importance de l'augmentation sensible des salaires moyens, en portant le SMIG au minimum vital. Les syndicats de la région se proposent de continuer la lutte pour la modernisation de la fiscalité, pour l'introduction dans nos pays d'un barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Plusieurs dirigeants des organisations membres de la CGS, nationales et de branche, les représentants du Comité Exécutif de la CEI, du Secrétariat de la Commission Eurasienne, du Comité statistique de la CEI et du Bureau de l'OIT à Moscou sont intervenus sur le thème de la conférence. Les savants de l'Institut d'économie de Russie, de l'Université d'Etat Lomonossov et de l'Académie du travail et des relations sociales ont présenté leurs recherches sur le travail décent.

Les participants à la conférence avaient élaboré un document proposé à la discussion au Conseil de la CGS.

### ***La Comité exécutif de la CGS discute de la ratification des conventions de l'OIT***

Le CE de la CGS a tenu sa réunion le 10 avril 2014 au Palais du travail à Moscou.

Parmi les questions à débattre, la réunion a discuté de la ratification des conventions de l'OIT dans les pays de la région. Le Comité exécutif a signalé que malgré les efforts des syndicats, les résultats de la ratification durant la période écoulée après le mois d'avril 2013 restaient plutôt modestes. Les membres du CE ont exprimé leur préoccupation face à la non-ratification, dans aucun pays de la région des importantes conventions de l'OIT: № 102, concernant la sécurité sociale (norme minimum) et № 168, sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage. Deux pays seulement ont ratifié

la convention N° 117, sur la politique sociale (objectifs et normes de base).

Le CE a appelé les organisations, membres de la CGS dans la région, à ne pas affaiblir la surveillance syndicale permanente sur l'application des conventions, en prêtant une attention particulière à la ratification des conventions N° 102, 168 et 117.

Les membres du CE ont adopté une déclaration consacrée à la Journée mondiale pour la sécurité au travail, marquée chaque année le 28 avril. La CGS a appelé ses organisations membres à mieux utiliser le contrôle social sur l'application de la législation en vigueur sur la sécurité du travail.

La réunion a établi un plan d'initiatives consacrées au 70<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire dans la Grande guerre Nationale de 1941-1945. Il a été recommandé aux syndicats de faire tout le nécessaire pour améliorer les conditions de vie des vétérans de la guerre, leur situation matérielle.

***La CGS appelle ses organisations membres à marquer le Premier Mai sous le slogan de la lutte pour le travail décent et la justice sociale***

La réunion du Conseil de la Confédération générale des syndicats, tenue le 11 avril 2014 à Moscou, a discuté du rapport de Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, sur l'activité de la Confédération durant la période

après son dernier congrès de septembre 2012.

Le Conseil de la CGS a appelé les organisations membres à mobiliser leurs efforts pour réaliser le slogan proclamé par le congrès: "Au travail décent et à la justice sociale – des garanties solides!"

Le Conseil a discuté de "La situation socio-économique dans les Etats indépendants de la région". Les dirigeants des centrales nationales d'Arménie, de Géorgie, du Kirghizistan et du Tadjikistan, ainsi que le secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs du chemin de fer, ont informé les membres du Conseil de la situation dans leurs pays et dans la branche.

La résolution adoptée au Conseil souligne que les changements structurels dans l'économie doivent être accompagnés par la création des emplois de qualité, avec des conditions du travail convenables et un salaire décent. Les syndicats vont poursuivre leur lutte pour l'augmentation des salaires réels et du SMIG, en le portant au minimum vital. Ils vont insister sur l'adoption, au niveau de l'Etat, des mesures pour réduire l'économie parallèle et punir les employeurs qui en sont responsables, sur l'extension de la sécurité sociale à toutes les catégories des travailleurs, y compris aux travailleurs indépendants.

Le Conseil a adopté un message à l'occasion du Premier Mai. Il y est dit que cette année, la fête des travailleurs se passera dans les condi-

tions marquées par le chômage massif, surtout parmi les jeunes, les arriérés de salaires, la misère parmi les travailleurs et les retraités, la différence grandissante des revenus selon les couches de la population, le fardeau croissant des impôts et des tarifs, la discrimination des femmes et les problèmes des travailleurs immigrés. Dans ces conditions, la CGS a appelé ses organisations membres à organiser des manifestations, des meetings et d'autres initiatives sous le slogan général "Le travail décent, la vie décente et la justice sociale!".

### ***La leçon de Tchernobyl n'est pas oublié***

Le 26 avril, journée de la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl, est marquée dans le monde comme la Journée internationale à la mémoire des victimes des accidents et des catastrophes nucléaires. A cette occasion, la CGS a adressé à ses organisations membres un Message adopté par l'Union "Tchernobyl".

Durant toutes les années depuis l'accident de Tchernobyl, les syndicats de la Communauté se prononcent pour le maintien de l'aide d'Etat et la protection sociale de toutes les victimes des accidents nucléaires et des essais thermonucléaires. Une attention particulière est prêtée à la création, au niveau international et conjointement avec l'Assemblée interparlementaire des Etats membres de la CEI, d'une base législative commune pour la protection sociale de toutes ces personnes, domaine où la CGS coopère étroitement

avec l'Organisation internationale – l'Union "Tchernobyl".

### ***La CGS félicite les syndicats de Bélarus à l'occasion de leur anniversaire***

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a adressé un message de salutation à la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB) à l'occasion du 110e anniversaire de la création du mouvement syndical en Biélorussie.

Le message souligne que les syndicats de Bélarus sont respectés dans le monde pour leur glorieuse histoire et leur activité actuelle en faveur des travailleurs, pour le développement et la prospérité de leur pays.

A l'étape actuelle les syndicats participent activement à la résolution des problèmes socio-économiques importants, défendent fermement les intérêts vitaux des salariés, mènent une activité constante pour garantir aux travailleurs une rémunération digne et l'emploi, pour améliorer leurs conditions de travail et de vie.

La FSB contribue largement à l'activité et au développement de la Confédération générale des syndicats, au renforcement de la solidarité et de la coopération entre les syndicats de notre région.

### ***Les syndicats de la région marquent le Premier Mai***

Lors de la Journée de la solidarité internationale des travailleurs, des

millions des salariés de la région étaient descendus dans la rue à l'appel des syndicats pour organiser des manifestations et des meetings et pour présenter leurs revendications au pouvoir et aux employeurs.

Plus de 2,5 millions de travailleurs dans 1187 villes de **Russie** ont pris part aux initiatives organisées par les syndicats. Les participants aux initiatives ont exigé des salaires dignes, des emplois productifs, le travail dans la sécurité, les pensions de retraite équitables, le respect du droit des travailleurs à l'association.

A Moscou, pour la première fois depuis la désagrégation de l'URSS, des milliers de travailleurs ont défilé sur la place Rouge. En saluant les manifestants, le président de la FNPR Mikhaïl Chmakov a déclaré que les syndicats feraient tout leur possible pour que leurs revendications soient satisfaites.

Après la manifestation, une rencontre entre le président russe Vladimir Poutine et un groupe de syndicalistes, dirigé par Mikhaïl Chmakov, a eu lieu au Kremlin.

Les syndicats d'**Arménie** ont organisé une manifestation massive au centre de la capitale et un meeting devant le siège de la Confédération des syndicats. Parmi les revendications principales, on pouvait noter les slogans suivants: "Un travail décent et une rémunération décente pour les salariés", "Nous exigeons la vie décente pour les jeunes et un avenir décent pour nos enfants", ainsi que les demandes de créer de nouveaux emplois.

Les organisations membres de la Fédération des syndicats d'**Ukraine** ont organisé des initiatives pour l'unité des travailleurs autour de leurs syndicats dans leur lutte pour les droits de travail et sociaux, pour la vie décente. "Les syndicats pour l'Ukraine unie, pour la paix et l'accord dans la société, pour le bien-être de la population", tel a été le slogan principal de cette année.

Compte tenu de la situation tendue dans le Sud et dans l'Est du pays, la FSU a recommandé à ses organisations membres dans cette région de ne pas organiser les actions de masse, les manifestations et les meetings. Les syndicats de Donetsk, de Kharkov, de Lougansk, de Zaporojie et d'Odessa ont organisé les rencontres des travailleurs dans les entreprises, des militants syndicaux, des vétérans, etc. Dans d'autres régions d'Ukraine, on a organisé les meetings et les manifestations sous les slogans: "Pour l'Ukraine unie", "L'unité fait notre force", "Le syndicat fort est la garantie de la vie décente".

En **Géorgie**, le Premier Mai a coïncidé avec la première réunion de la Commission tripartite nationale, dont la convocation était exigée depuis longtemps par l'Union des syndicats. Pour la première fois, les syndicats ont reçu la possibilité de parler ouvertement de tous les problèmes qui existent sur le marché du travail. Certains problèmes ont été résolus à leur avantage.

Après la réunion, les syndicats ont organisé une manifestation et un meeting au centre-ville. Irakly

Petriachvili, président de l'USG, a informé les participants que le Premier ministre avait chargé le gouvernement de proclamer le Premier Mai jour chômé et férié.

La centrale syndicale a publié sur son site internet le Manifeste du Premier Mai, qui expose l'analyse de la situation socio-économique dans le pays, présente les revendications et les propositions des syndicats.

### ***Bélarus: une rencontre de travail***

Une rencontre de travail entre le président biélorusse Alexandre Loukachenko et le leader syndical Leonid Kozik a eu lieu le 16 avril 2014 à Minsk.

Les interlocuteurs ont parlé du 110<sup>e</sup> anniversaire du mouvement syndical bélarus. Le président de la Fédération des syndicats a informé Loukachenko de différentes initiatives consacrées à cette date, organisées par les syndicats: les concours "Meilleur travailleur dans son métier", "Meilleure convention collective", etc. Toutes ces actions ont pour but de réanimer le respect et le prestige des professions ouvrières.

Le chef d'Etat a hautement apprécié le travail de la centrale syndicale pour remettre en état les biens immobiliers des syndicats, et a souligné que personne n'avait le droit à y prétendre. Leonid Kozik a assuré le président de la République que la propriété des syndicats n'était pas à partager, et qu'elle appartenait aux 4 millions des syndiqués.

### ***Kazakhstan: une nouvelle loi sur les syndicats est adoptée***

Le 11 juin 2014, la chambre haute du parlement kazakh a adopté en dernière lecture la loi "Sur les syndicats", qui régit l'organisation et le fonctionnement des syndicats.

Selon la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan (FSRK), cette loi pourra élever le rôle des syndicats dans le dialogue social, dans la défense des intérêts de travail, économiques et sociaux des travailleurs, ainsi que prévenir les conflits du travail. La loi prévoit la conclusion obligatoire des conventions collectives de branches, de régions et générale, concrétise leurs contenus.

La loi prévoit des mesures de renforcement de la motivation des syndicats à la participation au dialogue social à tous les niveaux, détermine les priorités des syndicats lors des négociations collectives avec les employeurs et élargit les pouvoirs des syndicats dans les commissions tripartites.

La loi donne à tous les syndicats, même associés à la centrale syndicale, la possibilité de participer au dialogue social, la prise des décisions sur les questions économiques et sociales.

Avant l'adoption de la loi, les organisations membres de la FSRK ont eu la possibilité d'analyser son projet et de faire des propositions et des amendements. Finalement, le projet a été approuvé à tous les niveaux de la structure syndicale.

### ***Kirghizistan: les syndicats défendent leur propriété***

Les fonctionnaires de tous les niveaux ont toujours manifesté leur intérêt quant à la propriété des syndicats. Au début de cette année, une vraie bataille a eu lieu au sujet du patrimoine syndical.

Un certain M. Assanov, qui s'est déclaré représentant d'une nouvelle ONG, a distribué sur internet et dans la presse écrite l'affirmation que les syndicats possédaient illégalement des établissements balnéaires, des maisons de repos et d'autres biens immobiliers, en exigeant par la même occasion que les pouvoirs publics saisissent ces biens syndicaux. Peu de temps après, les contrôleurs de tous rangs se sont présentés à la Fédération des syndicats pour vérifier les documents prouvant la légalité de la possession de ces biens par les syndicats. La centrale syndicale a présenté tous les documents confirmant que cette propriété était toujours celle des syndicats et n'avait jamais appartenu à l'Etat.

Cette attaque a été parée, mais pour combien de temps?

### ***Ukraine: les syndicats sont inquiétés par la baisse de la couverture sociale***

L'Union des syndicats représentatifs d'Ukraine a fait une déclaration "Ne pas tolérer la baisse des garanties sociales des citoyens dans les conditions de la mise en œuvre des réformes impopulaires et la néces-

sité de réunir les conditions pour la croissance économique".

La déclaration souligne que certaines décisions anticrise ont été élaborées sans participation des partenaires sociaux, en violation flagrante de la législation nationale et de la Convention collective générale en vigueur. Une nouvelle fois, les pouvoirs recourent aux décisions impopulaires, proposent à la population de serrer la ceinture et ne font que promettre de créer les conditions pour une croissance économique future.

Entre-temps, on a gelé certaines garanties dont bénéficient les travailleurs de la fonction publique, précisément le SMIG, le minimum social et en même temps, on a augmenté les impôts et les tarifs. Résultat: la hausse des prix continue, ce qui mène à l'appauvrissement de la grande majorité de la population et au chômage galopant.

En plus, le gouvernement a soumis au parlement un projet de la loi qui limite gravement les droits des travailleurs et des syndicats de la fonction publique. L'Ukraine n'a jamais vu auparavant une telle offensive contre les droits des travailleurs.

Par contre, il n'y a pas de plans concrets pour faire sortir l'économie de l'ombre, ni de conditions pour la croissance et la lutte contre la corruption.

Les syndicats ont appelé le gouvernement à préparer et à mettre en œuvre un programme de relance



économique, de développement de la production nationale et de défense de la population contre le chômage, en développant le marché intérieur et en soutenant le producteur national.

### ***Ukraine: un nouveau président de la FSU***

La Fédération des syndicats d'Ukraine a tenu le 26 juin 2014, dans l'Hôtel syndical de Kiev, une réunion de son Conseil, pour en élire un nouveau président.

Parmi les 5 candidats proposés, Grygory Ossovy, président de la FSU par intérim et ancien premier vice-président de la centrale, a été élu président.

Lors de la réunion, plus de 30 inconnus ont essayé de faire irruption dans la salle pour faire échouer les élections. Ils ont arraché les portes d'entrée, saccagé le hall de l'immeuble, ont lancé des grenades assourdissantes et utilisé le gaz lacrymogène contre la police qui voulait les arrêter. Malgré tous ces empêchements, les élections se sont passées conformément aux Statuts de la centrale syndicale.

Après son élection au poste de président de la FSU, Ossovy a déclaré aux journalistes que "ni les pouvoirs, ni les forces politiques, ni d'autres organisations sociales n'ont pas le droit d'intervenir dans les affaires des organisations sociales, surtout d'une organisation la plus massive d'Ukraine qu'est la centrale syndicale nationale – la FSU.

Les participants au Conseil ont discuté de l'aide humanitaire aux victimes des événements et aux réfugiés de Donetsk, de Lougansk et de Crimée. La direction de la centrale a été chargée de former un groupe de membres du Conseil pour coordonner cette activité. Le Conseil a discuté d'autres questions, dont:

- Les tâches des syndicats dans la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs;
  - La modernisation de la FSU et de ses organisations membres ;
  - La gestion des biens immobiliers des syndicats pour le bien des travailleurs ;
- Le budget des syndicats pour les années 2013 et 2014.

### ***Les syndicats des travailleurs du chemin de fer discutent des problèmes de leur branche***

Les délégations des syndicats d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Bélarus, d'Estonie, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizstan, de Lituanie, de Moldova, de Russie, d'Ouzbékistan et un observateur de Mongolie ont pris part à la 45e réunion du Conseil de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs du chemin de fer, tenue à Sotchi du 1er au 3 avril 2014.

Petr Koutcherenko, président du Conseil des transports ferroviaires des pays de la CEI, Sergeus Glovatskas, représentant du Bureau de l'OIT à Moscou, ainsi qu'une délégation de la CGS, dirigée par Vladimir Scherbakov, ont participé à la réunion.

Les participants ont discuté des problèmes concernant l'activité des syndicats des travailleurs du chemin de fer de la CEI, de la Géorgie et des pays baltes dans les conditions de décroissance économique et de la diminution du transport par chemin de fer.

Selon les membres du Conseil, les syndicats doivent prêter beaucoup plus d'attention aux moyens d'arrêter la décroissance numérique des syndicats, à la recherche de nouvelles formes motivant la syndicalisation, au travail avec les jeunes, au regroupement et au renforcement des structures syndicales et à la riposte aux offensives patronales. Plusieurs intervenants ont souligné que les syndicats devaient opposer une démarche plus prévoyante et réfléchie aux privatisations imposées par l'administration.

Les participants ont apprécié l'intervention de Vladimir Scherbakov devant la réunion.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu à Tallinn, la capitale de l'Estonie, en octobre 2014.

### ***Les syndicats des travailleurs du pétrole et du gaz discutent de l'informatisation de l'activité syndicale***

La Confédération internationale des syndicats des travailleurs du pétrole et du gaz a tenu du 17 au 24 mai à Antalya (Turquie) le séminaire "Les aspects modernes de l'informatisation des principaux domaines de l'activité des syndicats". Plus de 250 dirigeants

et militants syndicaux d'Azerbaïdjan, de Bélarus, du Kazakhstan et de Russie y ont pris part.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la Confédération générale des syndicats, a participé au séminaire et a présenté à l'assistance la situation socio-économique dans les pays de la Communauté et l'activité des syndicats de notre région.

Plusieurs cours ont été donnés au séminaire sur la politique d'informatisation. Les participants ont été unanimes quant à la nécessité de moderniser l'activité syndicale, d'utiliser les nouvelles méthodes de la communication électronique. Les dirigeants des syndicats ont souligné la nécessité de financer mieux ce travail.

Les dirigeants des syndicats de base ont mis en relief la nécessité d'avoir des liaisons permanentes avec toutes les structures syndicales, de surveiller en permanence la situation dans le secteur hydrocarbures.

### ***La Fédération des syndicats des travailleurs de la forêt convoque son Comité exécutif au Kirghizstan***

La Fédération des syndicats des travailleurs de la forêt de la CEI a organisé une réunion de son Comité exécutif du 3 au 6 juin 2014 au Kirghizstan. Les membres du Comité représentant la Russie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan, le Kirghizstan et le Kazakhstan, ainsi que les dirigeants des syndicats de région et de certaines organisations syndicales de base du Kirghizstan y ont pris part.

Les participants ont entendu le rapport du Conseil de la Fédération sur l'activité de l'organisation en 2013, ont discuté de plusieurs questions d'actualité, de la position des syndicats quant au système fiscal dans la CEI et de la coopération des pays de la CEI dans la branche forestière.

Victor Karnyuchine, président de la Fédération, a parlé de la situation dans la branche et dans le mouvement syndical de branche, a souligné que les syndicats devaient mieux utiliser la convention collective-cadre. Cette convention a été élaborée par la Fédération, puis adoptée par le Conseil de la Fédération en 2013, et soutenue par le Conseil intergouvernemental pour l'industrie forestière. Karnyuchine a souligné qu'il fallait faire tout le nécessaire pour stopper la décroissance numérique des syndicats et rechercher les meilleurs moyens de l'arrêter.

Le Comité exécutif a adopté plusieurs résolutions et un plan de travail de la Fédération.

### ***Les syndicats des travailleurs du bâtiment se prononcent pour le travail décent***

La Confédération internationale des syndicats des travailleurs du bâtiment et des matériaux de construction a tenu les réunions de ses Comité exécutif et Conseil, du 24 au 26 juin 2014, au bord du lac Issyk-Koul au Kirghizstan.

Le Comité exécutif a discuté de la préparation des syndicats de la branche à la Journée mondiale pour

le travail décent, qui aura lieu le 7 octobre 2014 sous le slogan "Au travail décent et à justice sociale – des garanties solides". Les organisations membres de la Confédération ne relâchent pas leurs efforts pour réunir les conditions économiques et politiques nécessaires à la réalisation du Programme du travail décent de l'OIT. Une décision d'organiser en 2015 une conférence internationale sur les problèmes du travail décent et de la justice sociale dans la branche de bâtiment a été adoptée.

Les membres du Conseil, tenu le 26 juin, ont discuté de la situation de leur branche dans les Etats de la CEI et de l'activité des syndicats dans la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs.

Dans une résolution, adoptée au Conseil, la Confédération a appelé ses organisations membres à prendre les mesures nécessaires pour atténuer les conséquences négatives de l'instabilité économique sur les travailleurs de la branche, à adopter les décisions fermes et adaptées à la situation, à contrôler la mise en œuvre des conventions collectives et l'application des normes internationales du travail, et à recourir aux sanctions en cas de violation des normes par les employeurs.

A part les réunions du Comité exécutif et du Conseil, la Confédération a organisé la table ronde "Les syndicats et la jeunesse". L'information concernant le contenu et les décisions de cette table ronde sera mise à la portée de toutes les organisations membres de la Confédération.

**PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL**  
**ET**  
**LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS**  
**42, LENINSKY PROSPECT**  
**119119, MOSCOU, RUSSIE**  
**TÉLÉFAX +7(495) 938-2155**  
**TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112**  
**E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)**  
**SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru);**

---

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,  
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.  
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

**CHER LECTEUR,**

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,  
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:  
[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)